

## Nécrologie.

### **MADAME RENÉ CAILLÉ**

Inspectrice générale des salles d'asile du Haut et du Bas-Rhin.

Nous lisons dans le *Bulletin académique du Haut et du Bas-Rhin* :

« Nous avons une triste nouvelle à annoncer à nos lecteurs.

« La femme du célèbre voyageur René Caillé, madame René Caillé, déléguée spéciale des salles d'asile d'Alsace, est morte à Strasbourg, le 10 de ce mois, à 11 heures du soir, enlevée par une courte maladie. C'est une vie toute de dévouement et de zèle qui s'est éteinte, c'est une carrière belle et noblement remplie qui s'est achevée. En 1845, madame René Caillé fut chargée par le ministre de l'instruction publique de fonder à Paris, avec mademoiselle Marie Pape-Carpentier, l'École normale modèle où devaient être formées les directrices des salles d'asile. Elle fut nommée économe de cette école.

En 1848, le gouvernement de la République lui confia la mission d'aller inspecter les départements de la Meurthe, de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. En 1852, le Conseil général du Haut-Rhin la demanda pour déléguée spéciale des salles d'asile, et l'année suivante la même position lui fut offerte pour le Bas-Rhin. Depuis cette époque, madame René Caillé a demeuré à Strasbourg, où elle a joui de l'estime générale.

« Elle avait puissamment contribué à la fondation des salles d'asile en Alsace, et elle sut répandre parmi les directrices de ces écoles une méthode pour l'enseignement du français, grâce à laquelle la langue nationale fut remarquablement vulgarisée dans nos deux départements. Le zèle et le dévouement de madame René Caillé étaient à toute épreuve ; elle se donnait tout entière à son œuvre. Les directrices des salles d'asile, tout le personnel de l'instruction primaire du Bas-Rhin, les membres de l'Académie avaient pour elle les plus profondes sympathies. Les petits enfants des écoles perdent en elle une bienfaitrice et une mère ; l'enseignement perd une protectrice courageuse ; ceux qui étaient dans l'intimité de madame Caillé perdent une amie sincère et précieuse.

« Le 12 ont eu lieu les obsèques de madame René Caillé.

« Le deuil était conduit par M. le préfet du Bas-Rhin. Parmi les autres autorités qui ont bien voulu honorer de leur présence le funèbre cortège, on remarquait M. l'archiprêtre Spitz, curé de la cathédrale ; M. Chéruel, recteur ; M. Eudes, inspecteur de l'Académie ; M. Ungerer, inspecteur primaire.

« Au cimetière Saint-Urbain, lieu choisi pour la sépulture de la défunte, M. Eudes, au milieu d'un religieux silence, a prononcé le discours suivant, qui a fait une profonde impression sur tout l'auditoire :

« Messieurs,

« Avant que cette tombe se referme sur les restes mortels de la femme de cœur que nous accompagnons ici, permettez-moi, comme inspecteur de l'Académie de Strasbourg, de rendre à sa mémoire un public hommage ; malgré le peu d'autorité de ma voix si récemment connue de vous, permettez-moi d'être l'interprète des sentiments de reconnaissance et d'affection qui attachaient les plus jeunes enfants de l'Alsace à madame René Caillé.

« La cause des salles d'asile, est-il besoin de le dire ici, est de celles qui peuvent passionner tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de leur pays. C'est à cette sainte cause, depuis longtemps plaidée par saint Vincent de Paul, que madame René Caillé avait voué sa vie, à l'âge encore où le cœur, plein de feu et de jeunesse, peut prendre sans faillir une autre direction. Avant même 1845, c'est à ces pépinières de l'enfance qu'elle a donné ses forces ; ses efforts n'ont pas d'autre but. Elle ne se borne pas à des soins matériels ;

elle propage une méthode pour familiariser ces jeunes intelligences avec notre langue nationale sans traduire l'idiome appris au berceau.

« C'est sur la brèche que ce soldat de l'éducation de l'enfance a été frappé ; la veille encore, sa préoccupation était pour les salles d'asile, qui chériront longtemps sa mémoire.

« Que dire des regrets que la perte de cette femme dévouée doit laisser dans la famille ? Que dire à cette pieuse fille qui marche sur les traces de sa mère ? à ce fils courageux, depuis longtemps éprouvé par les souffrances physiques ? le nom qu'ils portent doit être pour eux une consolation. Que nos adieux pleins de tristesse leur soient aussi un adoucissement dans leur profonde et légitime douleur ! »

*(Bulletin académique du Haut et du Bas-Rhin, du 15 novembre 1869.)*

Madame René Caillé était depuis de longues années en relations intimes avec M. Allan Kardec. Ses aspirations philosophiques en avaient fait, avant la vulgarisation du Spiritisme, un partisan éclairé et profondément convaincu des principes de la pluralité des existences et des mondes habités. Elle fut une des premières intelligences d'élite qui étudièrent tout d'abord les manifestations, et acceptèrent la doctrine logique et rationnelle qui en devait être la conséquence naturelle.

Malgré les difficultés locales et un milieu éminemment réfractaire, madame René Caillé, réunissant autour d'elle quelques penseurs sérieux, réussit, par ses efforts persévérants, à fonder à Strasbourg une des premières sociétés spirites régulièrement organisées et véritablement fécondes en travaux utiles et consciencieux. Elle entretenait avec M. Allan Kardec une correspondance suivie, et participa de tout son pouvoir à la propagation de la doctrine, en lui faisant parvenir de nombreux documents d'une utilité incontestable pour le développement de nos études.

Si les petits enfants des écoles perdent en madame René Caillé une bienfaitrice et une mère ; si l'enseignement perd une protectrice courageuse, les spirites perdent certainement une sœur d'un zèle et d'un dévouement à toute épreuve. Le Spiritisme nous a sans doute appris à contempler la mort sans effroi, mais lorsqu'elle frappe une personnalité éminente comme celle de madame René Caillé, c'est, l'œil humide de larmes et le cœur profondément ému, que nous en subissons les coups ; car nous sommes de ceux qui pensent que la mort est plus cruelle pour ceux qui restent que pour ceux qui s'en vont.

Pour l'incarné, qui voit s'échapper le compagnon de sa vie d'épreuves, ou le guide qui a dirigé ses premiers pas ; pour l'exilé dont l'heure du départ n'est pas encore sonnée, la mort, c'est encore la séparation et son cortège de douleurs, tandis que pour celui qui retourne à la vie normale de l'erraticité, pour les Esprits hors ligne qui, comme celui de madame René Caillé, ont toujours combattu pour la diffusion des lumières et le triomphe de la vérité, la mort est le couronnement d'une vie bien remplie, la sanction suprême et la récompense de la tâche si courageusement accomplie.

Nous avons lu avec intérêt le discours prononcé par M. Eudes sur la tombe, et nous avons été heureux du témoignage qu'il a rendu publiquement à la mémoire de madame René Caillé ; mais nous avons vivement regretté de ne trouver en regard des éloges mérités décernés à ce dévouement de tous les instants, qu'un froid adieu pour la dépouille mortelle confiée à la terre, et un oubli absolu de l'âme qui venait de reprendre sa liberté. Nous nous empressons de combler cette lacune regrettable.

Nous sommes profondément convaincu que cet Esprit éminent, réuni aujourd'hui à celui de M. René Caillé, est entré dans le monde spirituel sans étonnement, comme dans un pays connu, qu'on a quitté momentanément pour visiter des contrées étrangères, mais qu'on n'a pas oublié et qu'on retrouve toujours avec bonheur. Nous n'en doutons pas, de l'espace où il est allé jouir de la félicité réservée aux bienfaiteurs de l'humanité, il veillera sur les êtres chers qu'il a laissés sur la terre, et nous lui serons personnellement reconnaissants toutes les fois qu'il voudra bien participer à nos travaux, en nous communiquant, comme autrefois, le résultat de ses études et de ses observations.

Nous nous sommes fait un devoir de donner un témoignage particulier de sympathie et d'estime à l'Esprit de madame René Caillé, en en sollicitant l'évocation. - Nous nous empressons de soumettre à l'appréciation de nos lecteurs la communication que nous avons reçue et qui nous paraît bien caractériser le dévouement inaltérable et consciencieux de cet infatigable champion de l'instruction populaire.

(Paris, 14 janvier 1870. - Médium M. Leymarie.)

Etre spirite, messieurs et chers frères, c'est être la solidarité incarnée, c'est consacrer toutes ses facultés au développement progressif de l'Esprit humain, c'est agrandir son intelligence en coopérant à élever le niveau moral et intellectuel de l'humanité.

Celui dont je m'honore d'avoir partagé l'existence, m'avait inculqué ce bon sentiment, cette noble habitude. Si j'ai pu faire quelque bien, si mes travaux ont pu être de quelque utilité pour les autres et pour moi-même, c'est à lui que je le dois ; c'est à lui aussi que je dois la plus grande partie des témoignages que vous voulez bien me donner malgré mon faible mérite. Et si j'ai conservé jusqu'à mon dernier soupir, ma sérénité, malgré de cuisants chagrins intimes, si ma patience et ma fermeté ne m'ont pas un instant abandonnée dans ma vie publique, c'est que René Caillé, de l'espace comme sur terre, a toujours été pour moi un protecteur de tous les instants, un guide éclairé et dévoué.

Aujourd'hui nous parcourons ensemble et instantanément les espaces sans limites ! Nous devisons de nos travaux passés, des connaissances à acquérir, afin d'être utiles à nos frères, dans nos diverses transformations ! Et ce Dieu si peu compris, dont je ne suis encore qu'une initiée de petit ordre, m'apparaît désormais dans toute son harmonieuse grandeur !... Combien nos savants, dont les fronts pâlisent en recherchant les lois qui gouvernent les molécules, les ondes sonores, l'électricité, la chaleur, la lumière, sont loin du problème à résoudre ; je n'ai pas mission de leur faire la leçon, mais qu'ils n'oublient pas qu'ils ne progresseront réellement eux-mêmes qu'en initiant à leurs travaux et à leurs découvertes, non seulement le monde savant proprement dit, mais l'humanité entière. - La science ne doit pas être le privilège de quelques-uns ; elle appartient à tous, et ceux qui lui ont arraché ses secrets, doivent, pour accomplir la loi divine, la vulgariser dans un langage clair et précis, compréhensible à toutes les intelligences.

Instruire, quelle belle chose ! Penser qu'autour de soi de pauvres petits enfants, de roses petites filles pourront trouver à la fois la santé corporelle et le pain de l'Esprit, devenir de fortes natures en même temps que des âmes droites et saines. - Eclairer des intelligences ! mais c'est être fils de Dieu ! c'est recréer un petit monde, et je remercie mon mari d'avoir mis ma raison en mesure de comprendre tout ce que l'instruction renferme de moralité et d'avenir !

Ma fille bien-aimée, tu m'as succédé dans la tâche parfois ingrate et pénible que j'ai entreprise ; n'oublie pas qu'avec de la persévérance et une conviction inébranlable, on triomphe de toutes les difficultés. Et toi, mon fils, sois aussi un homme utile ; travaille à accroître le capital intelligent, seule richesse impérissable des nations. - Souviens-toi surtout que René Caillé fut ton père et prends ses exemples pour guide de toutes tes actions.

Merci de votre appel, frères ; merci de la part de deux Esprits présents parmi vous ; votre réunion nous attire comme tout ce qui est sincère et loyal.

Vous avez regretté que l'âme ait eu la plus petite part dans le discours prononcé sur ma tombe ? Que voulez-vous ? l'étoffe spirituelle et la croyance à l'immortalité sont encore à l'état embryonnaire chez bien des savants ; prions pour eux et pardonnons-leur.

Heureuse de votre sympathique accueil, je reviendrai, et René Caillé avec moi, pour répondre à votre amical souvenir. Puissiez-vous, mes amis, arriver à l'accomplissement prochain de vos légitimes désirs ; c'est le vœu le plus ardent de vos collaborateurs invisibles.

VEUVE RENÉ CAILLÉ.